



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 janvier 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 janvier 2006

**Cession du logement sis 27 rue Montaigne à Niort à l'ADHP Les
Genets**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006

DELIBERATION D20060015

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'Association Départementale pour Handicapés Physiques Les Genets recherche sur Niort des logements adaptés destinés à l'accueil de personnes en situation de handicap physique.

Après avoir sollicité la Ville de Niort dans ce but et effectué plusieurs visites et études techniques, l'ADHP les Genets a répondu favorablement, dans un courrier en date 19 décembre 2005, à notre proposition de cession du logement sis 27 rue Montaigne. Ce logement présente en effet tous les avantages pour ce type d'affectation notamment sa structure de plain-pied, sa configuration permettant la réalisation des travaux d'aménagement intérieur sans difficulté, et sa proximité des commerces et d'une ligne d'arrêt de bus.

Ainsi, il est possible de céder à l'ADHP les Genets le logement cité ci-dessus au prix de 110 000 € conformément à l'avis du service du domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à l'Association Départementale pour Handicapés Physiques Les Genets le logement sis 27 rue Montaigne, cadastrée section BC n°334 au prix 110 000 € conformément à l'estimation du service du domaine
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir,
- préciser que les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

La recette sera imputée au chapitre 77 – sous-chapitre 711 – compte nature 775 du budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)